

SPOT LED ENCASTRABLE SOL - GAMME EXTERIEURE 7W - 530 LM - 3000°K

REF : 677925



Paramètres Optiques

Efficacité Lumineuse : > 90%
Index Rendu Couleur (IRC) : > 80
Lumens / watt : ≈75,71 Lm/w

Paramètres Electriques

Classification énergétique : **A⁺**

Tension entrée : 220-230V AC

Fréquence : 50/60Hz

Classe 1

Puissance à l'allumage : > 95%

Facteur de puissance : > 0,5

Température et humidité de travail :

-15 °C- +45 °C/10%-70%

Allumage : Immédiat

Angle d'éclairage : 38°

Durée de vie théorique de la LED : 30,000 Heures

ON/OFF > 100 000

Indice de protection IP : IP67

Indice de protection IK : IK09

Poids Net : 0,902 Kg

Ref. 677925

Type : Spot LED Encastrable Sol*

Finition : Inox 304

Lumens : 530 Lm

Puissance absorbée : 7W

Puissance restituée : ≈60W

Dimmable : Non

Température couleur : 3000°K

EN 62 471 : Groupe 0

Dimensions (Ø x H) : Ø150 x 90 mm

Dimensions encastrement : Ø131 mm

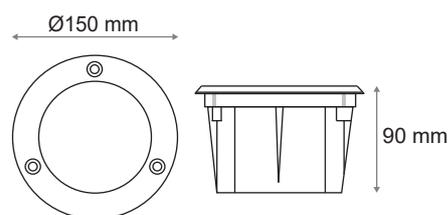
Longueur du câble: 500 mm en 3G0.75mm²

Emballage : Boite

EAN : 3701124422019

*Produit carrossable

Dimensions



Matériaux utilisés

- Couvercle en acier inoxydable 304
- Diffuseur en verre trempé 8 mm
- Joint en caoutchouc de silicium
- Réflecteur en aluminium
- Boîtier en matière plastique

Pour les applications extérieures, un système de drainage doit être utilisé sous le socle d'encastrement pour faciliter l'évacuation des liquides.

Il est impératif de faire fonctionner les luminaires ouverts durant 45 minutes afin d'évacuer l'humidité ambiante et éviter la condensation à l'intérieur du produit. Pour faciliter l'installation, le câblage peut être effectué à l'aide des connecteurs 7210 / 7211 / 7213 ou boîte de jonction IP68 7230 / 7231.

Les normes internationales fixent la tolérance du flux lumineux et de la charge associée à ± 10 %. La température des couleurs est soumise à une tolérance pouvant aller jusqu'à +/-150° Kelvin par rapport à la valeur nominale.

*Les produits présentés dans les documents, offres commerciales, catalogues ou fiches techniques sont soumis à modification sans préavis.
Les caractéristiques ne deviennent contractuelles qu'après accord écrit de la direction de MIIDEX.*